



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



OPÉRATION BRIOCHES RÉUSSIE !

Le samedi 12 octobre 2013, 8 personnes (Membres du Centre Communal d'Action Sociale et bénévoles), ont répondu présent pour vendre les 120 brioches sur les trois points de vente habituels.

La recette nette reversée à l'ADAPEI de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) s'élève à 341,10 €.

Le Centre Communal d'Action Sociale remercie chaleureusement la boulangerie « Le Pétrin d'Antan » pour ses brioches de qualité, les bénévoles pour leur disponibilité et vous tous qui avez acheté pour votre geste de solidarité. À l'année prochaine !

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL 2013 LES 17 ET 18 DÉCEMBRE EN MAIRIE

Les Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus qui ont choisi le colis offert par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Maurice de Beynost, peuvent venir le retirer en Mairie (salle de réunion - rez-de-chaussée) :

**Le mardi 17 ou le mercredi 18 décembre 2013,
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.**

Les élus et bénévoles porteront certains colis à domicile avant Noël (pour les personnes qui en ont fait la demande lors de l'inscription ou toute personne ne pouvant pas sortir de chez elle les 17 et 18 décembre 2013).

Rappel : Les Mauriciens non inscrits peuvent encore se faire connaître pour participer au repas prévu le **18 janvier 2014** à la salle des fêtes.

Les **repas payants** (conjoint de moins de 65 ans, accompagnateur ou élus) seront à régler à l'accueil de la mairie avant le **5 janvier 2014** (Chèque de 34,50€ à l'ordre du traiteur « Franck SUCILLON - Traiteur »).

Pour les personnes non inscrites en 2012, merci de bien vouloir présenter, pour les locataires, un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau, etc.) et pour les propriétaires, le dernier avis d'impôt foncier.

LISTES ÉLECTORALES DERNIER AVIS

➤ Vous êtes nouvellement arrivé sur Saint Maurice de Beynost

➔ n'oubliez pas de demander votre **inscription sur les listes électorales** avant le **31 décembre 2013** en vous présentant à la Mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

➤ Vous êtes inscrit à Saint Maurice de Beynost, mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune

➔ pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections afin d'éviter tout risque de radiation.

➤ Vous étiez inscrit sur une liste consulaire et vous êtes revenu à Saint Maurice

➔ n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste consulaire

Les nouveaux bacs de collectes de déchets sont actuellement distribués sur notre commune et ce jusqu'au 31 décembre 2013.

Fermeture exceptionnelle de la mairie : le mardi 24 décembre à 17 h (au lieu de 18 h).
Ouverture le 31 décembre jusqu'à 18 h.

Ont participé à ce journal :

- | | | |
|--------------------|--------------------|---------------------------|
| • Gérard Bargel | • Joëlle Chanal | • Violaine Ribadeau-Dumas |
| • Sylvie Bellami | • Jeannine Decoeur | • Yves Roux |
| • Benjamin Benoit | • Edith Gallet | • Daniel Rosique |
| • Catherine Briday | • Véronique Millet | • Jocelyne Tchalékian |
| | • Marc Micoud | |

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08

e-mail : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

AGENDA

Du 2 au 7 : manifestations pour le Téléthon (voir p 4)

Sam 7 : vin chaud de la municipalité et spécialités offertes par des commerçants, devant les commerces, dès 19h

Sam 7 et 14 : vente de sapins par le sou des écoles, place du marché

Sam 14 : cross des papillotes, Parc de la Sathonette par le MCA

Dim 15 : rando urbaine à Lyon avec artémis, départ 10h, pl Charles de Gaulle

Jeu 19 : art floral « Noël de lumières », Artémis, 13h30 - 15h30

Mar 31 : réveillon de la Saint Sylvestre organisé par CLARA, salle des fêtes, dès 20h

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jamil ESSEFI, 27 octobre
Wissem RAHMOUNI, 9 novembre
Djena KHALFI, 16 novembre
Maxence MEDARD, 16 novembre

Décès

Lucien RUFFIER, 29 octobre
Yvon MARTELIN, 1^{er} novembre
Aznive SÉFÉRIAN, veuve KOSTANIAN, 7 novembre
Charles BAZAN, 13 novembre
Fernande AMOURIQ, veuve KARLESKIND, 17 novembre

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

* **7 déc.** : Françoise Roy
Adjointe aux finances
* **14 déc.** : Lydie Pons
Adjointe aux affaires sociales
* **21.** : Robert Resta
Adjoint aux écoles
* **28.** : Eveline Guillet
Adjointe à la voirie

COMMÉMORATION : 11 NOVEMBRE, L'HOMMAGE DE LA JEUNESSE



Après la disparition du dernier poilu survivant en 2008, les cérémonies rendent hommage au million et demi de tués et aux 4 millions de blessés de la Grande Guerre. Rares sont les familles qui n'ont pas été touchées dans leur chair par ce massacre ce qui explique que l'assistance soit toujours aussi nombreuse 100 ans plus tard autour des Monuments aux Morts qui ont été érigés dans chaque commune au début des années 20 pour que la mémoire reste.



En ce lundi 11 novembre 2013, une messe précédait la cérémonie au cours de laquelle Pierre Prévoist président des anciens combattants a lu des correspondances de Poilus. Avant de lire le discours du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Pierre Goubet a rappelé que « aujourd'hui faute d'acteurs directs nous sommes passés du temps de la Mémoire à celui de l'Histoire. » Ce sont donc les nouvelles générations qui prennent le relais et elles étaient largement représentées autour du monument au milieu d'une assistance très nombreuse : les jeunes musiciens de l'Académie de Musique sous la direction de Bernard Burlat, les cadets pompiers du Centre de Première Intervention sous le commandement de Jean Luc Millet, les enfants de l'école maternelle Saint Exupéry. Les petits élèves d'Aurore Dufaud ont interprété en chants mais aussi en langage des signes l'hymne national avant de défiler devant les drapeaux des Anciens Combattants sous les applaudissements de la foule.



Avant de clore les Cérémonies, Pierre Goubet informait les mauriciens que dans le cadre de la réfection de la Montée de la Paroche le Monument aux Morts prendrait place à côté du lavoir sur la place en face de son implantation actuelle afin qu'il soit mieux mis en valeur et que les cérémonies aient plus de cachet et soient sécurisées.



SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte-rendu du conseil
- Visite officielle
- Enquête publique de la révision du PLU

Ça bouge à Saint-Maurice

- « Zappe ta télé »
- Féminines d'Ain Sud Foot
- Nouvelle équipe ARTÉMIS
- Repas des Rois
- « Avant la greffe... le don »
- Téléthon

Du côté des associations

- Le café des mamans
- Contes autour du monde
- Jeanne Ashbé
- Z comme Zulma
- Amitié Loisirs
- Zumba
- Art floral

Vie pratique

- Opération brioches
- Colis de Noël
- Listes électorales

Supplément

- Conseil municipal (suite et fin)
- TMP - ALSH
- J. S. P.
- Saint-Maurice Tennis
- C T Dombes
- Cross des papillotes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2013

Urbanisme.

- Modification du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en œuvre de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au niveau de la zone industrielle. Il expose les nouvelles règles d'urbanisme concernant la zone UX nécessitant la modification du PLU :

- La zone UX est divisée en deux zones. Une zone UXa pour l'usine TORAY, UXb pour le reste de la zone
- Le coefficient d'emprise au sol est porté à 0,60 pour la zone UXa
- La hauteur maximum des constructions est portée à 30 m pour la partie Sud de la zone UXa.

Unanimité.

- Plan de prévention du bruit dans l'environnement : approbation des cartes de bruit.

Monsieur le Maire rappelle la directive sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement n°2002/49/CE du 25 juin 2002 qui impose aux communes intégrées dans une agglomération de plus de 250.000 habitants (agglomération lyonnaise) de réaliser une cartographie du bruit et un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE).

De plus, il informe que les cartes de bruit n'ont pas de caractère opposable et ne génèrent pas de servitude, qu'elles constituent des éléments d'état des lieux et de diagnostic, à la précision du 1/10.000e, en vue de la réalisation du PPBE.

Monsieur le Maire rappelle également que par délibération en date du 6 décembre 2012, la commune a validé le principe de sous-traiter à un bureau d'études la réalisation de cette cartographie du bruit et du PPBE dans le cadre d'un groupement de commande piloté par la commune de Massieux.

Majorité : 16 voix pour et 2 abstentions.

Travaux - Convention ERDF - rue des Hirondelles.

Monsieur le Maire expose qu'un lotissement « le clos des hirondelles » comprenant trois lots a été autorisé, le 14 septembre 2012, rue des Hirondelles. L'alimentation électrique de celui-ci nécessite une extension du réseau qui passera sous la chaussée de cette rue. Celle-ci étant toujours classée dans le domaine privé de la commune, une convention de servitudes doit être établie entre la commune de Saint-Maurice-de-Beynost et ERDF. Unanimité.

Personnel - Création d'emplois non permanents occasionnels.

Monsieur le Maire expose que pour permettre à certains services de fonctionner au mieux et de pouvoir procéder à des remplacements ponctuels, il y a lieu de créer des emplois occasionnels dans les services municipaux tels que le TMP-ALSH, le restaurant scolaire, les ATSEM et l'entretien pour assurer la continuité des services publics.

Le conseil municipal, à la majorité (17 voix et 1 abstention), décide de créer les emplois occasionnels pour les services concernés afin d'assurer la continuité des services publics à compter du 1^{er} décembre. Il est expressément précisé que ces emplois permettront plus de souplesse dans la gestion des remplacements des agents momentanément absents mais ne permettront en aucun cas d'augmenter les effectifs municipaux actuels.

Finances.

- Fonds de commerce Bella Pizza : Modification de la délibération du 24 janvier 2013.

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 24 janvier 2013 qui prévoyait l'achat du fonds de commerce de Bella Pizza dans le but d'un éventuel projet de renouvellement urbain à intervenir sur ce secteur. Il rappelle que la commune était propriétaire des murs de ce fonds de commerce, et qu'il convenait d'acquiescer le fonds pour ne pas pénaliser un projet futur à intervenir. Cependant, après conseil du notaire chargé de la rédaction des actes, il s'avère opportun d'ouvrir la possibilité d'une cession de droit au bail en remplacement, si besoin, de l'acquisition du fonds. Unanimité.

- Reversement subvention DDCS.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le comité départemental de pilotage des loisirs éducatifs du Schéma Départemental des Actions Educatives (SDAE) du 21 juin 2013 par le biais du Programme Annuel de Soutien aux Activités Educatives (PASAE) a retenu certaines actions mises en places pour les jeunes mauriciens qui, à ce titre, vont bénéficier d'une subvention pour l'année scolaire 2013/2014 pour un montant total de 1700 €. Unanimité.

- Budget principal : Décision modificative N°4.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'objet de cette décision modificative : prévoir les crédits pour le plan de prévention du bruit dans l'environnement (dans le cadre du groupement de commandes) et pour le reversement à Artemis de la subvention DDCS dans le cadre du PASAE (cf. les points précédents). Unanimité.

- Demande de subvention ARTEMIS - Conseil Général de l'Ain.

Monsieur le Maire rappelle le projet de restructuration du Centre Social J. Brel devenu ARTEMIS avec une requalification intérieure et une extension pour l'aménagement d'une salle de spectacle. Il précise que cette opération est éligible à la subvention de la dotation territoriale, et propose donc au conseil municipal de solliciter une subvention du Conseil Général de l'Ain. Le coût total du projet est estimé à 44 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre et 431 000 € HT de travaux. Unanimité.

Prochain Conseil Municipal :
le jeudi 19 décembre,
20 h 30 en mairie.

Permanence de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :
Mardi 17 décembre de 14h à 15h 30

Suite page supplémentaire

AMITIÉ LOISIRS : ANIMATIONS VARIÉES EN CETTE FIN D'ANNÉE

Le dimanche 17 Novembre, le Club organisait sa vente annuelle à la salle des fêtes. Un accueil très favorable lui était fait par les habitants et les adhérents des clubs environnants. Chacun pouvait trouver le petit cadeau ou la petite chose auxquels il rêvait depuis longtemps en secret.

Pour l'association, cette journée est un jour de rencontres durant laquelle le club s'ouvre vers les habitants et se fait connaître. C'est aussi une animation vitale qui permet d'organiser des activités tout au long de l'année (goûters, repas, voyages, jeux de société, chorale, etc...). C'est la journée phare de l'association, les visiteurs y rencontrent nos adhérents et découvrent nos activités. C'est aussi un lieu privilégié de rencontre entre amis autour d'une table avec boissons et pâtisseries. Les organisateurs remercient les nombreux visiteurs et leur donnent rendez-vous l'année prochaine.

Le lundi 18 Novembre, une randonnée emmenait les marcheurs à Béligneux pour une balade de 14 Km à travers les sous-bois et les champs de maïs, avec çà et là de petits étangs et pour seules rencontres, les chevaux et les animaux de la forêt.

Pour terminer l'année dans la bonne humeur, nous proposons :

Le goûter Beaujolais au Club le mardi 3 Décembre.

Le repas de fin d'année, à l'hôtel Lyon Est le jeudi 12 Décembre.

La randonnée mensuelle le lundi 16 Décembre qui nous mènera à Ars pour une balade de 14 km, repas tiré du sac, rendez-vous devant le club 7 rue des écoles à 9 heures.

Le goûter de Noël au Club le mardi 17 Décembre.

Retenez déjà la date de l'Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 28 Janvier 2014.

Nous rappelons aussi que toutes les semaines, le club propose jeux de société, belote coincée, scrabble, tarot, atelier manuel, chorale.



EN RYTHME AVEC NORA

Afin de répondre à une demande pressante de ses adhérentes, Artemis a mis en place un cours de Zumba, nouveau rythme né au début des années 70 et qui fait fureur dans les salles de danse et de fitness.

Une première heure de cours de 19h à 20h est proposée à la salle des fêtes le jeudi. L'animatrice Nora vient d'un studio lyonnais, elle fut championne de rock acrobatique. Cette passionnée de musique et de rythme privilégie les musiques latines : salsa calipso, tout en déhanché, ondulant du bassin, des chorégraphies simples mais attention ça bouge, de l'aérobic, c'est speed mais dans la bonne humeur avec un groupe d'une vingtaine de personnes.



Il reste quelques places. Il y a des demandes pour une heure de cours entre 12 et 13h si vous êtes intéressés contactez nous au 0478551390 ou accueil@artemis-smb.fr



LE PÈRE NOËL VISITERA TOUS LES ENFANTS SAGES DE LA COMMUNE LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE DANS LA MATINÉE (9 H - 13 H)

ART FLORAL : TRANSPARENCE ET LUXURIANCE

Pour sa séance de novembre, Ludivine a joué la carte de la sophistication beaucoup d'élégance aussi avec ce fleuron d'orchidée au centre d'une verrerie avec un lit de sable doré et des fleurs d'hortensia flottant dans les turbulences de l'eau colorée. Une feuille de fougère faisait le lien entre les profondeurs marines et les touches aériennes des callas. La transparence du verre était ceinte de fils métallique flashy en support de pipettes enrubannées. Cette composition très colorée et structurée annonçait les dernières flamboyances automnales.

Le prochain rendez vous est fixé au jeudi 19 décembre de 13h30 à 15h30 à ARTEMIS.



LE CAFÉ DES MAMANS



Premier rendez vous, en novembre, pour un après midi qui va devenir une habitude le jeudi à ARTEMIS : le café des mamans. Le principe est simple : pendant que les enfants sont à l'école, de 14h à 17h, s'organise un temps d'échange autour d'un thé, d'un café. Conversation à bâton rompu, préparation de projets collectifs, échanges de savoirs, intervenants

sur des thèmes comme la santé, le bien être, la couture, le bricolage, la culture. Cette nouvelle proposition portée par Artemis s'articule autour d'un groupe d'une douzaine de mamans de plusieurs générations, elle s'enrichit des bénévoles d'ARTEMIS. Alors jeudi prochain, faites le détour par ARTEMIS en sortant de l'école seule ou entre amies, vous y serez accueillie avec grand plaisir.

CONTES AUTOUR DU MONDE

Après une excursion dans le monde des génies et autres farfadets : hommage aux citrouilles ! Les enfants, fidèles des heures de contes de la bibliothèque, ont suivi les mésaventures de la sorcière au nez de fer. La seconde séance du mois invitait à un tour du monde sur le dos des tortues. 7 petites tortues sortent de leur nid... entre lampadaire, mérrou, filet de pêche, sac plastique ou chien errant, il n'en reste plus qu'une... Attention qu'il n'en reste plus aucune, telle est la morale de ces contes écologiques recueillis à travers le monde par la Compagnie guyanaise Zoukouyanyan.



JEANNE ASHBÉ ET SES BÉBÉS

Auteure et illustratrice de livres pour la petite enfance depuis plus de 10 ans, d'origine belge, Jeanne Ashbé est connue dans le monde entier pour ses petits héros « Cachatrou » et « Lou et Mouf ». Elle était invitée par la Direction de la Lecture Publique du Conseil Général à Bourg et à Bellegarde, elle a fait une halte dans la bibliothèque mauricienne avant de repartir direction l'aéroport Saint Exupéry, en compagnie d'Isabelle et de Béatrice du Bébébus de Graines de Lecteurs.



Deux séances de lecture animée se sont succédé vendredi 15 en matinée. Chacun des groupes de 12 enfants (de 12 à 24 mois) proposait un mixage entre le relais assistante maternelle (des enfants et leur nounou), l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (la crèche halte garderie des enfants et les éducatrices) et les familles (enfants avec papa et/ou maman). Magie des mots et des tapis à histoire, « Ça va mieux », a ouvert le monde de l'imaginaire et le chemin de la découverte aux enfants et à leurs accompagnants. Avec Jeanne Ashbé, le voyage fut magique autour et sur le tapis, et tous les bébés furent consolés, dorlotés. La bibliothèque met à disposition une trentaine de

livres petite enfance écrit par cette auteure traduite dans plus de 10 langues.

Z COMME ZULMA

Fondée en 1991, Zulma est une maison d'édition dédiée à la littérature française et surtout étrangère contemporaine. Récompensés par de nombreux prix littéraires, ces ouvrages sont disponibles à la bibliothèque avec une sélection proposée en collaboration avec Joëlle Nicolai notre bibliothécaire référente à la DLP.

« La lettre à Helga » de Birgisson, « Rosa Candida » et « L'embellie » d'Olafsdottir, « Le peintre d'éventail » de Haddad sont quelques uns des titres disponibles.

Zulma choisit des romans accessibles, courts, l'éditeur soigne les traductions et l'originalité des auteurs.

Zulma est l'éditeur en France de Rabindranath Tagore, l'écrivain indien qui a obtenu le prix Nobel de Littérature en 2013, reconnu mondialement . « Kumudini » est son dernier roman.



VISITE OFFICIELLE

S'est tenue, le lundi 4 novembre 2013 en mairie, la première réunion de la cellule de coordination opérationnelle du partenariat de la zone de sécurité prioritaire (ZSP).

Elle a été animée par Monsieur le Préfet de l'Ain Laurent TOUVET qui, rappelant les fondamentaux de la sécurité publique, a précisé ne pas considérer la ZSP comme une défaite sociale mais une réponse à la délinquance locale et transitoire.

Ce temps d'échange a permis de présenter les premiers résultats obtenus par la gendarmerie (cf. tableau ci-dessous), de faire un point sur les actions entreprises par les différents partenaires et de mettre en place les projets de l'année 2014.

	CUMUL 2012	CUMUL 2013	EVOLUTION
OCTOBRE 2013 ZSP MIRIBEL/ST MAURICE	Nbr. faits constatés	Nbr. faits constatés	Nbr. faits constatés
Délinquance générale	535	483	-10%
Délinquance de proximité	233	174	-25%

Ce dispositif, lancé officiellement le 24 mai 2013, a encore permis d'augmenter l'effectif de la gendarmerie de Miribel à 30 militaires et d'avoir continuellement un peloton de gendarmes mobiles pour une présence locale permanente à différentes heures de jour comme de nuit.

On peut déjà constater que le dispositif ZSP a fait diminuer sensiblement les faits délictueux, et a eu un impact sur les rassemblements en des lieux non appropriés. Il a pu également renforcer la police de proximité par l'ilotage dans les secteurs fragilisés ou résidentiels, et faire ponctuellement des contrôles pour prévenir de la délinquance d'imprudence (infraction routière).

Parallèlement, la commune va s'équiper début 2014 d'un système de vidéo protection sur différents sites, le marché étant actuellement en phase d'attribution. A ce titre, le dispositif ZSP a facilité l'obtention d'une subvention pour la mise en œuvre.

Le choix d'un tel système trouve sa légitimité dans une transversalité d'actions entre les hommes de terrain et la vidéo.



OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA RÉVISION DU PLU

La nouvelle version du PLU est actuellement à l'examen chez tous les partenaires associés pour avis. Parmi ceux-ci, on peut noter la Préfecture de l'Ain (qui exerce également un contrôle de légalité), la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la DCS (Direction départementale de la cohésion sociale), les assemblées départementales et régionales, la chambre d'agriculture, etc...

La dernière phase, l'enquête publique d'examen du PLU, va se tenir du jeudi 2 janvier 2014 au lundi 3 février 2014. Le projet de PLU sera disponible en mairie pour consultation, un registre permettra également de noter ses remarques et observations. Un commissaire-enquêteur, Monsieur Granger, sera également présent aux dates suivantes : jeudi 2 janvier de 9h à 12h, jeudi 9 janvier de 15h à 18h30, mercredi 15 janvier de 14h à 17h, mardi 21 janvier de 9h à 12h, mardi 28 janvier de 14h à 17h et lundi 3 février de 14h à 17h. À l'issue de cette enquête publique, le PLU pourrait être modifié pour tenir compte des observations du commissaire enquêteur.

Pierre Commarmot, adjoint à l'urbanisme

ZAPPE TA TÉLÉ « Qui m'aime me suit »

Une maxime bien réelle pour les spectateurs des séances de café théâtre. Un titre de spectacle qui portait bien son nom. Après un temps de réflexion, l'équipe de « Zappe ta télé » a



tenu son pari : en dépit d'une période de transition avec le démenagement de l'Association au 32 route de Genève la fermeture de la salle de spectacle avenue Foch, la livraison de la nouvelle salle en Mai, il y aurait une saison de « Zappe ta télé ».

Partenaire au premier chef de « Zappe ta télé », la commune a investi dans des supports de projecteurs. Philippe, le technicien d'Avril

Sono, a installé scène et projos, Renée a confectionné tous les occultants, Alain technicien du spectacle a réglé les sons et les lumières. Tous ont été bénévoles. Victor Rossi qui étrennait le lieu a salué l'accueil et la disponibilité de l'équipe de « Zappe ta télé » autour de Robert et de Marie, la programmatrice. Heureux choix celui de Marie, d'un comédien amoureux des mots, qui enchaîne les personnages tous plus vrais que nature, à peine caricaturés mais tellement drôles. Le trader impitoyable, l'animateur de télé réalité avorton du journaliste de Cinq Colonnes à la une, le guitariste séducteur, le rappeur désabusé, l'homme politique constant dans ses petits arrangements entre amis à travers les décennies : une galerie plébiscitée par une salle comble qui a beaucoup ri, participé et applaudi.

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE : « AVANT LA GREFFE... LE DON », S'INFORMER POUR MIEUX CHOISIR

Mardi 12 novembre 2013, la municipalité a accueilli à la salle des fêtes l'association FRANCE ADOT 01 pour une conférence sur le thème « Don d'Organes, Don de Vie ».

Cette soirée avait pour objectif d'informer et de sensibiliser les Mauriciens sur l'importance de se positionner de son vivant « Pour ou Contre » le don d'organes.

Cette rencontre a été animée par Madame Michèle Drot, Présidente de l'association, qui après avoir pris le temps de la présenter, a donné des informations sur ce qu'est le don d'organes et de tissus.

Madame Anicée Benoit, infirmière coordinatrice au service de prélèvement des dons d'organes de l'hôpital Fleury de Bourg-en-Bresse est ensuite intervenue et a apporté des explications plus techniques, notamment sur les critères de compatibilité, sur les conditions à remplir pour être donneur, sur la façon dont s'organisent les listes d'attente de greffe, le registre national de refus, etc...

Mme Benoit a également donné des précisions sur l'organisation et le fonctionnement de ce service très spécialisé. Elle a ensuite expliqué le cheminement entre le recueil de l'accord de don et la transplantation en elle-même, en parlant également de la dimension humaine vis-à-vis du donneur, du receveur et de leurs familles respectives.

Ce sont enfin Messieurs Alain Piroux et Philippe Cochet qui ont apporté leur témoignage, en tant que personnes greffées. Ils ont évoqué devant l'assemblée leur problème de santé, leur vie d'avant où il fallait « survivre » dans l'attente d'une greffe et celle d'aujourd'hui : inespérée.

Le public, participant et très intéressé a pu poser quelques questions supplémentaires. Un échange direct a pu se faire avec les quatre intervenants lors du verre convivial de fin de soirée.

Information : Des dépliants d'informations apportés par l'association sont encore à votre disposition en Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost.



AIN SUD FOOT : LES FÉMININES RÉCOMPENSÉES

C'est la première fois qu'une équipe du département de l'Ain est titrée au niveau national pour le Challenge de l'Offensive parrainé par le Crédit Agricole. Qualifiées au niveau de la ligue, elles ont défendu leur chance lors d'un week end de compétition à Clairefontaine. où se jouaient toutes les finales jeunes, seniors Hommes et Féminines. Beaucoup de maîtrise et de sang froid pour remporter la finale aux tirs au but sur la pelouse du stade d'honneur celle de l'équipe de France avec le speaker officiel de la FFF et des tribunes combles puisque c'était la dernière rencontre du week end. La bande des filles de Franck Grava a remporté le trophée. Dans l'agence du Crédit Agricole de Miribel M. Bizet le directeur remettait la dotation : maillots shorts chaussettes mais aussi deux filets de tennis ballon à Maurice Bourgeon président d'Ain Sud foot en présence de Georges Lucat vice président du district de l'Ain.



M Bourgeon et M Bizet entourent Elodie, la jeune mauricienne capitaine de l'équipe féminine d'Ain Sud Foot.

Notez déjà sur vos agendas :
REPAS DES ROIS du foyer Saint Maurice
samedi 11 janvier 2014 à partir de 19h30
à la salle des fêtes.
Ce sera une soirée comme au Cirque



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR ARTEMIS, UN NOUVEAU PRÉSIDENT : MICHEL RIVORY

Lors de son assemblée générale, le centre Socio-Culturel a posé les fondations de sa nouvelle architecture. 60 ans, jeune retraité, ancien cadre en ingénierie, Michel Rivory est au cœur de la vie associative, membre du bureau de l'association de Caisses à Savon, il fut pendant plus de 20 ans l'animateur (metteur en scène et acteur) de la troupe de théâtre du Centre Marcel Cochet tout en étant membre du bureau. Chez les Rivory, le bénévolat se conjugue en famille : son papa, homme de théâtre, fut aussi président de l'OSM Football, son épouse, Chantal, a officié au Sou des Ecoles, aujourd'hui aux Restos du Cœur et animatrice soie à Artemis.

Quelle perception d'ARTEMIS ?

" La gestion du centre socioculturel a été confiée aux équipes du Centre Marcel Cochet. Dans un premier temps, toutes les activités ont été reconduites. Il s'agit d'une vraie mutation, elle a été validée par les adhérents qui ont, eux aussi, traversé le pont. Nous avons obtenu le pré-agrément de la CAF pour cette saison de transition, le temps pour nous d'écrire le projet social qui couvrira les quatre années suivantes. Cette gestion, je la veux transparente et sérieuse."

Quelle écriture pour le Projet Social ?

" Pour mon équipe et moi-même, il est évident que nous devons être complètement ouverts sur le tissu associatif social. Il nous faut proposer un projet homogène et cohérent pour tous les habitants de Saint-Maurice et au delà. Une réflexion forte va s'imposer pour coller à la réalité du terrain en accord avec le cahier des charges de la CAF et de la mairie"

Quel accueil pour la Maison des Associations ?

"L'architecture de l'ensemble a été présentée lors d'une première rencontre. Des besoins aigus ont émergé : échanger ses expériences, communiquer. En complément des services municipaux au service des associations, nous souhaitons que chacune ait sa place à ARTEMIS, adhérente

de la Maison des Associations ou pas. Le Rôle d'un centre socioculturel est aussi de contribuer à bâtir un tissu associatif soudé et solidaire. Deux places de membres de droit sont prévues au CA pour les associations adhérentes" **Comment va fonctionner ARTEMIS ?**

" Dès le soir de l'Assemblée générale, nous avons retroussé les manches. La tâche n'est pas facile, nous mettons en place une organisation autour du bureau, du Conseil d'administration, des animateurs, des adhérents, mais aussi auprès de vous tous qui avez envie de voir se développer le cœur communal du lien social.



David Bailleul
Trésorier adjoint

Michel Rivory
Président

Anne
Champotinaud
Secrétaire

Christine Violland
Trésorière

Renée Barbet
Vice-présidente

Isabelle Ferrachat
Secrétaire
adjointe

Comment être acteur à ARTEMIS ?

" Pour que ce cœur batte à l'unisson des habitants, il est essentiel que vous tous, quel que soit votre âge ou votre lieu de résidence, vous impliquiez, même de façon ponctuelle : nous vous proposons des "boîtes à penser" avec des thèmes variés (animation, aménagement des locaux, bibliothèque, communication). Une boîte à idées sera installée.

Quelles perspectives pour ARTEMIS ?

" Nous sommes en ordre de marche, un mode de fonctionnement cohérent doit nous permettre d'atteindre dans un délai raisonnable les objectifs fixés par la Municipalité et la CAF mais aussi nos propres ambitions"

TÉLÉTHON : DU 2 AU 7 DÉCEMBRE 2013



Diverses manifestations, dont les bénéficiaires seront reversés intégralement au Téléthon, sont proposées dans notre commune :

– au centre aquatique LILO :

cours de steps et longueurs au profit du Téléthon du lundi 2 au samedi 7 décembre – lâcher de ballons le vendredi 6

– au centre Artémis :

*contes sur le thème du handicap avec les enfants de l'école élémentaire J. Prévert : lundi 2 (9h/12h ,14h/17h), mardi 3 (9h/12h) et jeudi 5 (9h/12h)

*contes sur le thème du handicap, ouvert à tout public : mercredi 4 (15h)

*Théâtre jeunes « Les enfants de Tim Burton »: mardi 3, 20h (le buffet sera préparé par les jeunes de l'ADSEA)

– à l'école maternelle :

lâcher de ballons, vendredi 6 à 11h

– à la sortie des écoles (16h30) :

vente de bonbons par Ikebana et de lumignons par le TMP/ALSH, vendredi 6 décembre

– au Saint Maurice Tennis (avec Artémis) :

vente de crêpes, théâtre adultes (« sportez-vous bien »)et steps, vendredi 6 décembre à partir de 18h30

– place du marché :

vente de tartes de l'UNCAF, de roses par le St Maurice Volley, de gâteaux par le réseau 11/18, de bonbons par Ikebana et pyramide de l'espoir par le CT Dombes, samedi 7 décembre dès 8h30

– à la salle des Fêtes : diner musical avec CLARA et La Mauricienne, samedi 7, 20h

Suite de la page 2

Informations diverses.

- Vidéo protection.

Constatant l'augmentation des chiffres des atteintes aux biens et aux personnes sur le territoire de la commune, le conseil municipal, par sa délibération du 25 avril 2013, avait décidé d'équiper la commune d'un système de vidéo protection et mandaté monsieur le Maire pour instruire ce dossier. Dans ce cadre, une société spécialisée a été retenue et a présenté un rapport permettant un équipement global du territoire de la commune pour établir un marché public actuellement publié et pour obtenir, dans les délais impartis, les subventions d'équipement de l'Etat. Monsieur le Maire présente, pour information, le dossier technique et l'implantation future des différents systèmes.

- Destination Château de la Sathonette.

Monsieur le Maire présente la situation du Château de la Sathonette et précise que depuis 2010 la municipalité réfléchit à la meilleure destination possible pour le site tout en voulant minimiser l'impact budgétaire du coût de fonctionnement du bâtiment et en rester propriétaire. Monsieur le Maire expose également le projet du Conseil Général de l'Ain de délocaliser la Maison d'enfants Georges Lapiere actuellement situé sur le site du Grand Casset à La Boisse mais où le sol géologique est instable et la mise en sécurité du domaine très onéreuse. Cette solution permet une utilisation cohérente du bâtiment de la Sathonette et la perception d'un loyer pour cette occupation. La mutualisation des espaces entre les différents utilisateurs doit être réfléchi afin que la vie actuelle dans le parc (ALSH, Forum des Mauriciens...) soit conservée.

- Diagnostic assainissement cité Toray.

Il est rappelé à l'assemblée la réalisation du diagnostic de l'assainissement de la cité Toray, en effet celui-ci étant un maillage extrêmement complexe. Une réunion publique de présentation de l'étude aux habitants de ce quartier avait eu lieu fin 2012. Les investigations ont été réalisées en 2013. La complexité du fonctionnement est bien réelle, mais une première cartographie du réseau et de ses dysfonctionnements a été réalisée. Une réunion publique avec les habitants du quartier pour présenter le rapport de cette étude et les préconisations sera prochainement fixée.

- Avancement projet réaménagement « quartier des Folliets ».

Monsieur le Maire présente l'avancement du projet de réaménagement des extérieurs du quartier des Folliets. Après être revenu sur les difficultés à fédérer tous les acteurs de ce projet et les délais qui en ont découlés, il rappelle qu'à la suite du groupement de commande signée avec la SEMCODA durant le premier semestre 2013, un marché public a été ouvert et le maître d'œuvre retenu est la société SEDIC. Une réunion de consultation avec les représentants des associations d'habitants du quartier a eu lieu et a permis de définir des premières grandes orientations et d'affiner les possibilités de réaménagement.

- Réforme des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la loi Peillon réformant les rythmes scolaires, la commune a engagé une vaste concertation avec l'ensemble des partenaires impliqués, notamment les directeurs et les enseignants des écoles et des membres de la FCPE. Cette concertation a abouti sur un consensus pour des nouveaux horaires d'école pour la rentrée 2013/2014 : Ecole élémentaire, Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45-12h00 et 14h45-16h15 et Mercredi : 8h45-11h45. Ecole maternelle, Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h00-12h15 et 14h00-16h00 et Mercredi : 9h00-12h00. Maintenant, le travail se porte sur les activités qui seront proposées dans le temps supplémentaire, l'organisation nécessaire et le chiffrage budgétaire.



QUELQUES NOUVELLES DU SERVICE TMP-ALSH...

Voici les vacances de Toussaint maintenant terminées, pendant lesquelles les enfants ont baigné dans l'univers d'Halloween et celui de la magie.

Le service TMP-ALSH poursuit ses activités.

Cette semaine ont lieu, à la Sathonette, les élections du conseil de cantine.

Le conseil de cantine permet aux enfants de donner leur avis sur le déroulement du temps méridien (repas, temps d'animation). Ils font des propositions pour améliorer ce temps d'accueil (repas à thèmes, nouvelles activités, etc...).

Il est constitué d'élèves de l'école Jacques Prévert, fréquentant le temps méridien. Ses membres vont être élus par les autres enfants.

L'équipe du conseil de cantine se réunira régulièrement, avec un animateur pour aborder ces différents thèmes.

Attention... Les vacances de Noël arrivent à grands pas.

Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs sera ouvert :

Le 23 et 24 décembre 2013,

Le 2 et 3 janvier 2014.

Dès maintenant, vous pouvez venir inscrire vos enfants. Les permanences pour les inscriptions ont lieu en Mairie les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 18h45.

Suite de la page 2

Informations diverses.

- Vidéo protection.

Constatant l'augmentation des chiffres des atteintes aux biens et aux personnes sur le territoire de la commune, le conseil municipal, par sa délibération du 25 avril 2013, avait décidé d'équiper la commune d'un système de vidéo protection et mandaté monsieur le Maire pour instruire ce dossier. Dans ce cadre, une société spécialisée a été retenue et a présenté un rapport permettant un équipement global du territoire de la commune pour établir un marché public actuellement publié et pour obtenir, dans les délais impartis, les subventions d'équipement de l'Etat. Monsieur le Maire présente, pour information, le dossier technique et l'implantation future des différents systèmes.

- Destination Château de la Sathonette.

Monsieur le Maire présente la situation du Château de la Sathonette et précise que depuis 2010 la municipalité réfléchit à la meilleure destination possible pour le site tout en voulant minimiser l'impact budgétaire du coût de fonctionnement du bâtiment et en rester propriétaire. Monsieur le Maire expose également le projet du Conseil Général de l'Ain de délocaliser la Maison d'enfants Georges Lapiere actuellement situé sur le site du Grand Casset à La Boisse mais où le sol géologique est instable et la mise en sécurité du domaine très onéreuse. Cette solution permet une utilisation cohérente du bâtiment de la Sathonette et la perception d'un loyer pour cette occupation. La mutualisation des espaces entre les différents utilisateurs doit être réfléchi afin que la vie actuelle dans le parc (ALSH, Forum des Mauriciens...) soit conservée.

- Diagnostic assainissement cité Toray.

Il est rappelé à l'assemblée la réalisation du diagnostic de l'assainissement de la cité Toray, en effet celui-ci étant un maillage extrêmement complexe. Une réunion publique de présentation de l'étude aux habitants de ce quartier avait eu lieu fin 2012. Les investigations ont été réalisées en 2013. La complexité du fonctionnement est bien réelle, mais une première cartographie du réseau et de ses dysfonctionnements a été réalisée. Une réunion publique avec les habitants du quartier pour présenter le rapport de cette étude et les préconisations sera prochainement fixée.

- Avancement projet réaménagement « quartier des Folliets ».

Monsieur le Maire présente l'avancement du projet de réaménagement des extérieurs du quartier des Folliets. Après être revenu sur les difficultés à fédérer tous les acteurs de ce projet et les délais qui en ont découlés, il rappelle qu'à la suite du groupement de commande signée avec la SEMCODA durant le premier semestre 2013, un marché public a été ouvert et le maître d'œuvre retenu est la société SEDIC. Une réunion de consultation avec les représentants des associations d'habitants du quartier a eu lieu et a permis de définir des premières grandes orientations et d'affiner les possibilités de réaménagement.

- Réforme des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la loi Peillon réformant les rythmes scolaires, la commune a engagé une vaste concertation avec l'ensemble des partenaires impliqués, notamment les directeurs et les enseignants des écoles et des membres de la FCPE. Cette concertation a abouti sur un consensus pour des nouveaux horaires d'école pour la rentrée 2013/2014 : Ecole élémentaire, Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45-12h00 et 14h45-16h15 et Mercredi : 8h45-11h45. Ecole maternelle, Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h00-12h15 et 14h00-16h00 et Mercredi : 9h00-12h00. Maintenant, le travail se porte sur les activités qui seront proposées dans le temps supplémentaire, l'organisation nécessaire et le chiffrage budgétaire.



QUELQUES NOUVELLES DU SERVICE TMP-ALSH...

Voici les vacances de Toussaint maintenant terminées, pendant lesquelles les enfants ont baigné dans l'univers d'Halloween et celui de la magie.

Le service TMP-ALSH poursuit ses activités.

Cette semaine ont lieu, à la Sathonette, les élections du conseil de cantine.

Le conseil de cantine permet aux enfants de donner leur avis sur le déroulement du temps méridien (repas, temps d'animation). Ils font des propositions pour améliorer ce temps d'accueil (repas à thèmes, nouvelles activités, etc...).

Il est constitué d'élèves de l'école Jacques Prévert, fréquentant le temps méridien. Ses membres vont être élus par les autres enfants.

L'équipe du conseil de cantine se réunira régulièrement, avec un animateur pour aborder ces différents thèmes.

Attention... Les vacances de Noël arrivent à grands pas.

Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs sera ouvert :

Le 23 et 24 décembre 2013,

Le 2 et 3 janvier 2014.

Dès maintenant, vous pouvez venir inscrire vos enfants. Les permanences pour les inscriptions ont lieu en Mairie les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 18h45.

DU COTÉ DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de St Maurice était composée de 24 jeunes sapeurs-pompiers suite au recrutement de septembre. Fin octobre, Julien Riberon, Johanny Le Dem, Loïc Souchon, Morgane Gallet, Fanny Lunais Boschi, ainsi que Laure Parrales ont réussi avec succès leur examen de Brevet cadet. Leur formation au sein de notre section se termine donc et ils intégreront le centre de secours de Miribel ainsi que le centre de première intervention de St Maurice de Beynost prochainement.

Les dimanches 17 et 24 novembre, les Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers de St Maurice de Beynost vous ont présenté leurs calendriers et remercient les habitants de la commune pour leur générosité et leur accueil.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet : www.jsp-saintmauricedebeynost.com ou contacter le responsable de la section, M. Rosique Daniel au 06.85.75.32.72.



SOIRÉE BEAUJOLAIS À SAINT-MAURICE TENNIS

Mariage réussi entre un excellent beaujolais et les charcuteries Anaya. Dès 18 h 30, les premiers (assoiffés) gourmands ont pu apprécier le saucisson à cuire et le beaujolais village nouveau, les derniers ont vidé les stocks et quitté les lieux vers 21 h 30 ; tout le monde de conclure : les absents ont encore une fois eu tort...

RDV même lieu pour le Téléthon : crêpes et spectacle...



C T DOMBES : REPAS DE FIN DE SAISON

40 convives étaient présents pour déguster entre autres : salade comtoise, saumon, bavarois de carpe, filet de cannette et bien sûr grenouilles. Le tout dans une grande convivialité : 72 % des membres étaient présents et les absents étaient tous excusés : on est bien au CTDOMBES.

CROSS DES PAPILLOTES : À VOS BASKETS !

Samedi 14 décembre, dans le parc de la Sathonette, le Miribel Côtière Athlétisme organise pour la 13ème année son cross des papillotes. Si celui-ci comporte un label FFA, il est néanmoins ouvert au public pour les courses 5 et 8 sans certificat médical.

Pour les courses 10 et 11, le certificat médical est obligatoire. Il n'est plus à démontrer la renommée de cette manifestation qui attire chaque année quelque 700 coureurs venus de toute la région Rhône-Alpes. Ambiance festive et bonne humeur seront au rendez-vous. Un sachet de papillotes et une boisson chaude seront remis à chaque participant franchissant la ligne d'arrivée.

Catégorie / Année Naissance	durée ou dist.	Départ	Courses
Eveil Athlétique F : 2005 - 2006 - 2007 FFA+ NON LICENCIÉS**	1 000 m allure contrôlée	13 H 15	1
Eveil Athlétique M : 2005 - 2006 - 2007 FFA+ NON LICENCIÉS**	1 000 m allure contrôlée	13 H 25	2
Poussines F : 2003 - 2004	1 470 m	13 H 35	3
Poussins M : 2003 - 2004	1 470 m	13 H 50	4
NON LICENCIÉS FFA 2002-2003-2004 ** PAS DE CLASSEMENT	1 470 m	14 H 05	5
Benjamines F : 2001 - 2002	2 640 m	14 H 20	6
Benjamins M : 2001 - 2002 et Minimes F : 1999 - 2000	2 640 m	14 H 40	7
Minimes M : 1999-2000 et Cadettes F : 1997-1998	4 010 m	15 H 15	9
NON LICENCIÉS 2 001 et avant *** + Marche Nordique PAS DE CLASSEMENT	MN : 1470 m Autres : 2 640 m	14 H 55	8
CA M à VE M : 1998 et avant *	6 180 m	15 H 35	10
JU F à VE F : 1996 et avant *	5 380 m	16 H 05	11

Licenciés FFA : inscription obligatoire à l'avance sur <http://miribelca.athle.com>
Non licenciés : inscription sur place, 1 heure avant l'épreuve

BUVETTE
CASSE-CROUTE

DU COTÉ DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de St Maurice était composée de 24 jeunes sapeurs-pompiers suite au recrutement de septembre. Fin octobre, Julien Riberon, Johanny Le Dem, Loïc Souchon, Morgane Gallet, Fanny Lunais Boschi, ainsi que Laure Parrales ont réussi avec succès leur examen de Brevet cadet. Leur formation au sein de notre section se termine donc et ils intégreront le centre de secours de Miribel ainsi que le centre de première intervention de St Maurice de Beynost prochainement.

Les dimanches 17 et 24 novembre, les Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers de St Maurice de Beynost vous ont présenté leurs calendriers et remercient les habitants de la commune pour leur générosité et leur accueil.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet : www.jsp-saintmauricedebeynost.com ou contacter le responsable de la section, M. Rosique Daniel au 06.85.75.32.72.



SOIRÉE BEAUJOLAIS À SAINT-MAURICE TENNIS

Mariage réussi entre un excellent beaujolais et les charcuteries Anaya. Dès 18 h 30, les premiers (assoiffés) gourmands ont pu apprécier le saucisson à cuire et le beaujolais village nouveau, les derniers ont vidé les stocks et quitté les lieux vers 21 h 30 ; tout le monde de conclure : les absents ont encore une fois eu tort...

RDV même lieu pour le Téléthon : crêpes et spectacle...



C T DOMBES : REPAS DE FIN DE SAISON

40 convives étaient présents pour déguster entre autres : salade comtoise, saumon, bavarois de carpe, filet de cannette et bien sûr grenouilles. Le tout dans une grande convivialité : 72 % des membres étaient présents et les absents étaient tous excusés : on est bien au CTDOMBES.

CROSS DES PAPILLOTES : À VOS BASKETS !

Samedi 14 décembre, dans le parc de la Sathonette, le Miribel Côtière Athlétisme organise pour la 13ème année son cross des papillotes. Si celui-ci comporte un label FFA, il est néanmoins ouvert au public pour les courses 5 et 8 sans certificat médical.

Pour les courses 10 et 11, le certificat médical est obligatoire. Il n'est plus à démontrer la renommée de cette manifestation qui attire chaque année quelque 700 coureurs venus de toute la région Rhône-Alpes. Ambiance festive et bonne humeur seront au rendez-vous. Un sachet de papillotes et une boisson chaude seront remis à chaque participant franchissant la ligne d'arrivée.

Catégorie / Année Naissance	durée ou dist.	Départ	Courses
Eveil Athlétique F : 2005 - 2006 - 2007 FFA+ NON LICENCIÉS**	1 000 m allure contrôlée	13 H 15	1
Eveil Athlétique M : 2005 - 2006 - 2007 FFA+ NON LICENCIÉS**	1 000 m allure contrôlée	13 H 25	2
Poussines F : 2003 - 2004	1 470 m	13 H 35	3
Poussins M : 2003 - 2004	1 470 m	13 H 50	4
NON LICENCIÉS FFA 2002-2003-2004 ** PAS DE CLASSEMENT	1 470 m	14 H 05	5
Benjamines F : 2001 - 2002	2 640 m	14 H 20	6
Benjamins M : 2001 - 2002 et Minimes F : 1999 - 2000	2 640 m	14 H 40	7
Minimes M : 1999-2000 et Cadettes F : 1997-1998	4 010 m	15 H 15	9
NON LICENCIÉS 2 001 et avant *** + Marche Nordique PAS DE CLASSEMENT	MN : 1470 m Autres : 2 640 m	14 H 55	8
CA M à VE M : 1998 et avant *	6 180 m	15 H 35	10
JU F à VE F : 1996 et avant *	5 380 m	16 H 05	11

Licenciés FFA : inscription obligatoire à l'avance sur <http://miribelca.athle.com>
Non licenciés : inscription sur place, 1 heure avant l'épreuve

BUVETTE
CASSE-CROUTE